

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
CESTAYROLS - COMMUNE

Séance du jeudi 28 août 2025

Délibération N° DE_2025_020

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	7	9
Date de la convocation : 05/08/2025		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-huit août deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Jean DERRIEUX.

Présents : Jean DERRIEUX, François JONGBLOET, Francis BERNADOU, Philippe BEGLIOMINI, Amélie GALAND, Claude THILLIEZ, Geneviève DELRIEU

Représentés : Annie OHRESSER représentée par Amélie GALAND, Bernard GISQUET représenté par Jean DERRIEUX

Absents et Excusés : Stéphanie CALMELS

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Amélie GALAND est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Adhésion au Groupement de commandes pour les accords cadres de vérifications périodiques des installations réglementaires

Monsieur Le Maire de la Commune de Cestayrols explique que depuis la fusion, la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet s'est dotée d'un service Achat Commande Publique. Dans un souci d'achat responsable et d'économies d'échelle, il est proposé de regrouper un certain nombre de marchés / accords-cadres avec les communes et syndicats intéressés.

Aussi, il est proposé de renouveler la constitution de ce groupement de commandes, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique, en vue de lancer ces accords-cadres sous cette forme.

Pour mener à bien cette procédure, il est proposé de désigner la Communauté d'Agglomération comme coordonnateur et de la charger de préparer la passation des accords-cadres pour l'ensemble des membres du groupement.

Des conventions de groupement de commandes par type d'accords-cadres seront mises en place et permettront à chacune des entités de gérer en direct ses accords-cadres.

Compte-tenu de l'intérêt à participer à ce groupement, Monsieur Le Maire de la Commune de Cestayrols propose au Conseil municipal d'émettre un avis sur la participation de la commune à la constitution de ce groupement de commandes, et de l'autoriser à signer la

DE_2025_020

convention à intervenir.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2113-6 à L2113-7 du Code de la Commande Publique définissant les règles de fonctionnement des groupements de commandes,

Monsieur Le Maire de la Commune de Cestayrols demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer à ce sujet.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

⇒ **APPROUVE** la participation de la commune au groupement pour les accords-cadres suivants :

- Lot n°1 – Vérification, maintenance et installation des moyens de secours et de lutte contre l'incendie

⇒ **APPROUVE** la mise en place d'une convention constitutive du groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération pour chaque accord-cadre souhaité suivant le modèle type ci-joint,

⇒ **AUTORISE** Monsieur Le Maire de la Commune de Cestayrols ou toute personne qu'il aura désignée, à signer cette convention,

⇒ **AUTORISE** Monsieur Le Maire de la Commune de Cestayrols, à signer pour la collectivité les accords-cadres issus du groupement de commande sans distinction de procédure et de montant et lorsque les dépenses sont inscrites au Budget.

⇒ **DÉSIGNE** la Commission d'Appels d'Offres du coordonnateur, comme l'instance chargée d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer les accords-cadres.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean DERRIEUX
Président de séance



Amélie GALAND
Secrétaire de séance

